

PARIS

Hébergement d'urgence : des projets d'innovation mixtes au cœur du Grand Paris

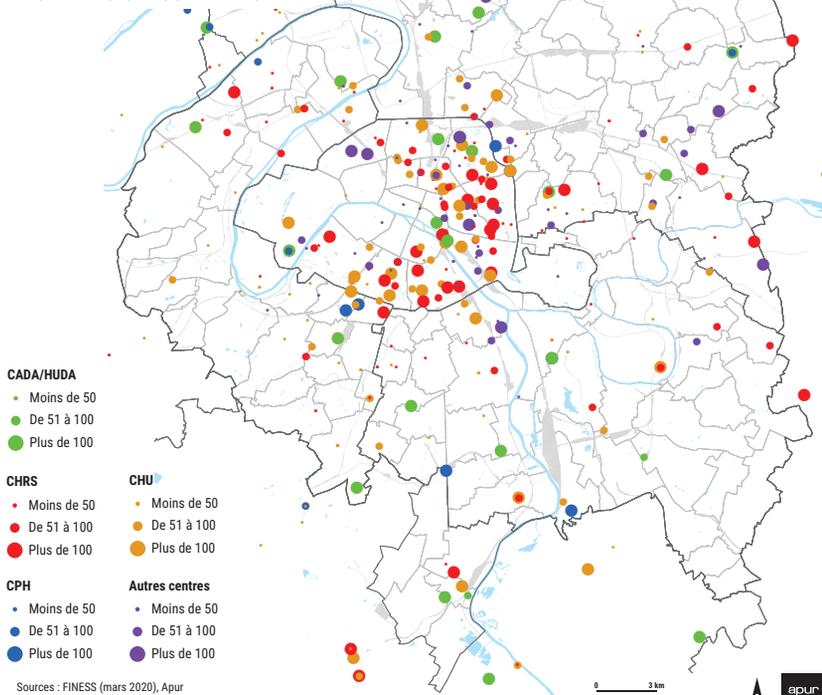
[Par **Emilie Moreau**, directrice d'études, Apur]

En mars 2021, 2 830 personnes sans-abri ont été décomptées lors de la troisième édition de la Nuit de la Solidarité à Paris. À l'échelle du Grand Paris, les estimations du nombre de personnes à la rue oscillent entre 6 000 et 9 000 personnes. Face à un besoin croissant en places d'hébergement et à un public qui se diversifie, de nouveaux projets se développent : mixité des publics et des usages, centres temporaires ou modulaires, lieux ouverts sur la ville, accueil solidaire.

Réalisée en collaboration avec les acteurs de ces projets, dont Aurore et Emmaüs Solidarité, une étude menée par l'Atelier parisien d'urbanisme¹ (Apur) décrit quelques-unes de ces initiatives dans le Grand Paris. Elle analyse neuf projets incluant une offre d'hébergement d'urgence selon des approches hybrides, tels que les Cinq toits, occupation temporaire et mixte d'une ancienne gendarmerie dans le 16^e arrondissement de Paris, le centre Jourdan et la Maison des réfugiés, projet social dans un ancien parking dans le 14^e arrondissement, la PADAF à Antony (Hauts-de-Seine) qui accueille un centre de demandeurs d'asile et des entreprises liées au réemploi, ou encore le centre Séraphine de Senlis, imbriqué avec un Ehpad et une crèche dans le 12^e arrondissement. Ils témoignent de réponses au cas par cas, avec des capacités allant de 30 personnes à près de 500 personnes hébergées et des durées d'occupation de quelques mois à plusieurs années.

Plusieurs enseignements ressortent de cette analyse montrant comment ces projets permettent d'innover dans les réponses en direction de ces publics en réintégrant au cœur de l'espace urbain ces lieux qui les accueillent. Les projets étudiés prônent la mixité et l'ouverture au quartier comme leviers d'insertion. La plupart d'entre eux accueillent au-delà des hébergés, des porteurs de projets (artisans, artistes, acteurs associatifs) qui bénéficient de locaux à faible coût pour y développer leur activité. Les espaces intérieurs sont aussi le plus souvent

LES CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



ouverts au public et certains équipements ou événements (restaurants, ateliers partagés, programmation culturelle) contribuent à ouvrir les lieux sur leur quartier en offrant de nouveaux services aux habitants. L'emploi constitue souvent un levier pour favoriser les liens et faciliter les rencontres entre les différents publics, ouvrant d'un côté des opportunités d'insertion professionnelle et de formation aux résidents des centres d'hébergement, et de l'autre aux structures présentes des possibilités de renforcer leurs équipes au travers de dispositifs aidés. Les projets qui sont développés dans le cadre d'occupations temporaires contribuent enfin à préfigurer les usages des projets urbains futurs, et notamment à pérenniser une offre sociale en cœur de ville.

Plusieurs pistes d'actions sont identifiées pour favoriser des projets de ce type : un besoin de sensibilisation des acteurs publics et des propriétaires pour lever les réserves et valoriser les atouts de approches ; un besoin d'évaluer et de capitaliser sur les premières expériences

pour l'ensemble des acteurs impliqués, et notamment les services d'instruction des projets (collectivités, Etat), afin de faciliter leur mise en œuvre ; une réflexion à avoir autour du modèle économique de ces projets, le modèle actuel fondé sur un « coût place » pour la partie hébergement associé parfois à des recettes liées aux autres activités présentes demeure fragile, et souvent insuffisant, pour mettre en œuvre les projets et en tirer tous les bénéfices ; une meilleure connaissance et prise en compte des actions solidaires citoyennes en faveur des sans-abris ; un besoin d'approfondissement des questions liées aux règles qui encadrent ces opérations pour faciliter la mise à disposition de certains fonciers et leur mise aux normes dans des délais et budgets contraints. Un travail a été engagé sur ces enjeux réglementaires et juridiques associant l'Apur et l'étude Cheuvreux. ■

(1). Hébergement d'urgence – approches nouvelles, projets hybrides. Des exemples dans le Grand Paris, Apur, février 2021

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/hebergement-urgence-approches-nouvelles-projets-hybrides-exemples-metropole-grand-paris>